

# Treillières

infos n°67  
MAI  
JUN  
2015

Magazine d'information de la commune de Treillières

[www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)

## ÉVÉNEMENTS Des réunions de villages



Treill'air de fête  
le 27 juin



## Mobilisons les énergies

*Ma maison pour agir (lire page 11)*

**Se visite gratuitement  
à Treillières  
jusqu'à fin juin**





- 1 • 28 mars - Florine Mondejar et Jean Raynault du Pétanque club Treillierain sont sacrés champions départementaux 2015, en doublettes mixtes
- 2 • 29 mars - Succès du salon du livre jeunesse
- 3 • 5 avril - Chasse aux œufs fructueuse dans le parc du Haut-Gesvres
- 4 • 8 avril - L'auteur illustrateur Thierry Dedieu accueilli à l'école Alexandre-Vincent
- 5 • 17 avril - Les petits font leur carnaval dans les rues de Treillières
- 6 • 25 avril - 1<sup>er</sup> tournoi jeunes de La Symphofoot Treillières au complexe de La Ringais (en photo, une partie des U12)
- 7 • 21 mai - Réception du mini-bus



## Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

### Horaires :

Lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).  
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h00 à 12h00.

Numéro 67 : mai - juin 2015 - Dépôt légal à parution.

Magazine bimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication :** Alain Royer -

**Responsable de la rédaction :** Catherine Cadou - **Coordination et rédaction :** Sébastien Dacher - **Crédit photos :** Mairie de Treillières -

**Réalisation :** studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 3650 exemplaires -

**Distribution :** Guy W. Services



# Sommaire



Possibilité de télécharger le magazine sur :  
[www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)

## Événements P5

Treill'air de fête



## Travaux P6

La déchetterie, le geste vert

## Enfance éducation jeunesse P8

## Intercommunalité P10

Une solution de proximité

## Dossier P11

Mobilisons les énergies



## Solidarité familles P15

La différence, quelle différence ?

## Projets P16

Quelques clefs pour comprendre...

## Sport et vie associative P18



## Expression libre P20

## Conseil municipal P21

## Économie locale P22

Accessibilité : une marche à franchir

## C'est pratique P23

## Agenda P24



## L'AVANT-PROPOS

DU MAIRE DE TREILLIÈRES

### SE TOURNER VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le jeudi 30 avril dernier, Treillières a accueilli plus de 80 élus de Loire-Atlantique pour participer à une conférence sur la transition énergétique, organisé par l'association départementale des maires de France.

La matinée d'échanges a permis de réaffirmer que c'est bien collectivement que nous devons adapter nos comportements et nos pratiques quotidiennes pour limiter le gaspillage et utiliser l'énergie à bon escient. Avec des gestes simples et gratuits, chacun d'entre nous peut acquérir des nouveaux réflexes de consommation. Ils ne nuiront en rien à notre qualité de vie et à notre confort mais participeront activement à la préservation de l'environnement.

La commune, elle aussi, doit poursuivre les actions engagées : rénovation de l'éclairage public avec des dispositifs LED, installation de mâts solaires, réduction des consommations énergétiques des bâtiments communaux... Elle doit aussi s'attacher à développer au sein de ses services des bonnes pratiques économes en énergie comme la limitation des déplacements automobiles au strict nécessaire, l'éco-conduite ou encore la réduction des impressions papier au profit des procédures électroniques.

À ce titre, je souhaite rappeler aux familles l'importance d'adhérer à la facture en ligne ; un geste éco-citoyen qui participe au développement durable et permet à la commune de faire près de 5 000 € d'économies par an. Au fil de la lecture de ce magazine, vous le constaterez, il est fait une large place au développement durable. Les règles de préservation des arbres et d'élimination des déchets verts sont rappelées en pages 5 et 6 de ce journal.

Le printemps est aussi la période que nous avons choisie pour débiter nos rencontres avec les habitants des villages. C'est donc avec un grand plaisir que nous retrouverons les Treilliéraines et les Treilliérains des secteurs proches de Garambeau et de Muzon le 19 mai prochain, et ceux du sud de la commune, le 9 juin.

Au-delà de ces réunions de villages, je vous donne rendez-vous le 27 juin prochain pour la 7<sup>e</sup> édition de *Treill'air de fête* qui, comme chaque année, est organisée par les services de la commune en partenariat avec de nombreuses associations et bénévoles que je remercie déjà pour leur grande implication.

Alain Royer



### Réunions de villages

#### « Être au plus près de vous »

Mardi 19 mai et mardi 9 juin - 20h30

**Une ville, des quartiers, des villages et des lieux-dits. Treillières est tout cela à la fois. La diversité des lieux de vie conditionne les attentes et les besoins de ses habitants. Pour mieux les écouter, et entendre leurs aspirations, la municipalité lance une vague de réunions de villages. Dès le 19 mai.**

Muzon, la Gréhandière, Garambeau... Selon le classement établi par l'Insee en 1999, Treillières est une "commune rurale qui fait partie de l'aire urbaine de Nantes". Avec ses villages répartis sur 29 km<sup>2</sup>, « il n'est pas toujours évident de pouvoir entendre chaque habitant, et de comprendre les souhaits de chacun », indique Catherine Henry, adjointe au maire, déléguée à l'animation locale, la culture et la vie des villages. « Pouvoir réunir les habitants des villages, à l'occasion d'une soirée d'échanges et de dialogue, est d'abord une façon pour nous de faire vivre la démocratie participative ».



#### Se sentir Treilliérain

Première étape de cette série de quatre rendez-vous : dès le 19 mai à 20h30, à l'espace Simone-de-Beauvoir, est proposé un temps d'échange pour les habitants des villages de Muzon, la Gréhandière et de Garambeau. Urbanisme, routes, assainissement, déchets ménagers... Les thématiques sont nombreuses et les élus comptent bien « aller à l'essentiel, en trouvant pourquoi pas des solutions rapidement à des besoins qui



se feraient entendre à l'une ou l'autre de ces réunions. ». L'idée est bien là : recueillir et écouter la parole publique, mieux saisir les demandes et pour Catherine Henry, ces échanges pourraient permettre aux élus de répondre à la question : « les habitants se sentent-ils Treilliérains ? ». « C'est important de se considérer comme habitant d'une même commune, avec des services publics adaptés et satisfaisants. J'espère que ces rencontres seront une occasion de créer de la proximité avec les habitants éloignés du centre bourg ». Certes, pour se faire entendre, il est toujours possible de contacter la mairie, notamment par la rubrique "nous contacter" du site [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr). Mais en matière de communication, rien ne vaut le contact direct.



**Première réunion de village le 19 mai à 20h30, à l'espace Simone-de-Beauvoir, entrée libre. Deuxième rencontre prévue le 9 juin pour le sud de la commune : le Verger, Ragon...**

**Infos : Marie-Isabelle Jondot au 02 40 94 61 85**

## Animation

**Comme un Treill'air de fête**

Samedi 27 juin

**C'est un incontournable. Treill'air de fête revient pour la septième édition, le 27 juin prochain, avec pour thème : la route 66.**



C'est d'abord le reflet de la diversité des activités proposées aux Treilliérains. Sport, culture, histoire et loisirs se mêlent à l'occasion d'une journée - témoin du dynamisme associatif de la ville, animé le plus souvent par de nombreux bénévoles.

Entre la rue Simone-de-Beauvoir où se déroulera le festival et la Route 66, il y a comme une ressemblance frappante. Cette voie de 3 943 km qui traverse les États-Unis de Chicago à Los Angeles sera un peu le fil conducteur de l'édition treilliéraine 2015, aux accents musicaux assez variés : du rock'n'roll, du rockabilly, du swing, du jazz, du blues... Trois scènes accueilleront, entre autre, Catfish fever, Py'rs, les Bobard's Bu, Matéo, Haida, DJ Moar, et Treillières musique bien entendu. Des dj's animeront la fin de soirée avec de la house, du disco, du funk, de l'électro-swing, de la dub... Pendant ces concerts, de nombreuses animations sont prévues : démonstrations de danses (country) par le Bouchon dansant, théâtre de rue, gymnastique rythmique, balades en calèche, défilés motos, et quelques surprises... à garder secret jusqu'au jour J.

**Ce festival est organisé par les services enfance jeunesse de la ville de Treillières, avec le concours précieux de nombreuses associations : Stade Treilliérain, Treillières musique, Treillières basket club, Cap judo espoir, Sympho foot Treillières, Treillières gymnastique rythmique, Vélo club du Gesvres, La Cavale et les promoteurs de la musique électronique. Infos, bénévolat ou idées, contact : Sébastien Jacob au 02 28 07 90 12 ou au 06 85 77 78 40.**

## Loisirs

**Festi'jeu, le 30 mai**

Samedi 30 mai



Du "bubble foot", des jeux de construction, de comptoir et de coopération, un espace ludique, un chariot mobile avec de multiples jeux simples et rapides... Elle est décidément étonnante cette onzième édition *Festi'jeu*, proposée à tous les habitants de Treillières sous le thème *Jeu fais ce qu'il me play*. Le 30 mai prochain, à l'occasion du week-end national du jeu, les complexes sportifs de la commune se transformeront le temps d'un après-midi (14h à 19h) en de véritables espaces de plaisir et de distraction. En famille, entre amis, dans un esprit de convivialité bien entendu.

***Festi'jeu*, un événement gratuit organisé par les services petite enfance, enfance, jeunesse des communes de Treillières et de Grandchamp-des-Fontaines. Informations, contact : Sébastien Jacob Tél. 02 28 07 90 12 ou 06 85 77 78 40**

## La déchetterie, le geste vert



Pour Gérard, un habitué de la déchetterie intercommunale, « trier ses déchets verts est un acte citoyen »

« Le brûlage des déchets verts à l'air libre peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée », rappelle une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011. Le texte précise aussi que ce brûlage « nuit à l'environnement et à la santé et il peut être la cause de la propagation d'incendie ». À Treillières, ce brûlage des déchets verts est strictement interdit du 15 mars au 15 octobre, ainsi que les week-ends et jours fériés tout au long de l'année. En période hivernale (du 15 octobre au 15 mars) le brûlage des déchets verts n'est toléré qu'à la condition qu'il n'y ait pas gêne pour le voisinage. Dans ce cas, pour la tranquillité et le bien-être de tous, les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies ou d'élagages, sont à déposer en déchetterie. Les horaires sont indiqués en page 23 et sur le site [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr). Bien naturellement, lorsque l'espace extérieur le permet, rappelons ici que le compostage et le paillage constituent des solutions simples et efficaces pour entretenir le jardin de manière durable.

**La CCEG propose un «café compost», animé par l'association Compostri, le 5 juin à 18h30 à l'AMAP Grandchamp-des-Fontaines (11, rue du Perray). Inscriptions au 02 40 77 13 26. Dans cette même commune, un village dédié au développement durable est ouvert au public, samedi 6 juin, en face de la mairie. Infos sur le site [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr)**

## Des clôtures dans les clous

Palissades, haies, murets, grillages... les clôtures vous permettent de délimiter votre terrain ou votre propriété. Elles ne doivent cependant pas être édifiées dans n'importe quelles conditions.

Ainsi, dans sa délibération du 12 octobre 2007, le Conseil Municipal de Treillières a décidé que toute clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable. Celle-ci correspondant au formulaire cerfa n° 13703\*03 et doit être déposée au service urbanisme de la Mairie, lequel dispose d'un délai d'un mois pour instruire la demande.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) décrit par ailleurs certaines règles de construction telles que les matériaux et la hauteur maximale. Toute nouvelle clôture réalisée doit respecter le règlement du PLU. Dans le cas contraire, une mise en conformité sera demandée.

Il est également rappelé que tout matériau destiné à être recouvert doit être enduit ou peint des deux côtés.

De plus, il est conseillé d'installer votre portail en retrait de la voie afin de pouvoir y stationner lors de l'ouverture de celui-ci. De même, la clôture ne doit pas gêner la visibilité pour s'engager sur la rue.

**Afin de connaître les règles de construction des clôtures, vous pouvez vous rapprocher du service urbanisme (02.40.16.72.36. / [urbanisme@treillieres.fr](mailto:urbanisme@treillieres.fr)) ou consulter le règlement du PLU disponible sur [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)**



## Des arbres à préserver

Les arbres font partie du patrimoine vert de la commune. Afin de maintenir le plus possible les espaces verts dans l'environnement urbain, il est fortement recommandé de déposer, en Mairie, une déclaration préalable (formulaire cerfa n° 13404\*03) pour tout abattage et élagage d'arbres. Leur abattage doit, de plus, être envisagé en dernier recours.

Il est rappelé que les arbres situés à proximité d'une limite séparative doivent être élagués de manière à ne

pas dépasser sur la propriété voisine, conformément au Code civil.

De même, lors du remembrement, les haies situées en zone agricole ont été inventoriées et certaines sont protégées par le PLU et doivent donc être maintenues.

**Informations :**  
mairie, service urbanisme, tél. 02 40 16 72 36



## Voirie et éclairage

**Plus économes et permettant la sécurité de tous,** l'installation de mâts solaires se poursuivra en juin sur la commune. 12 mâts seront installés aux abris bus des lieux-dits Fayau, Frosnière, Noë Violain, et neuf unités éclaireront le chemin de la Sablonnais. Montant des travaux :

38 736 €TTC



Le chemin de la Sablonnais bientôt éclairé.

### Réfection du revêtement

Rue de la Noë des Puits et du parking du cimetière  
Montant des travaux :

25 855 €TTC

## Le multi-accueil s'aménage

Si l'ouverture du multi-accueil au public est prévue à la rentrée de septembre, l'équipement sera quant à lui livré dès la fin du mois de juin : cela permettra aux services de prendre possession et d'aménager les locaux durant l'été pour préparer au mieux l'ouverture de la structure. D'ici là, son aménagement intérieur se poursuit, et huit entreprises interviennent depuis la mi-mars. Les marchés correspondants ont été attribués lors du conseil municipal du 26 janvier dernier.

### Calendrier des aménagements :

#### Mars/avril :

- menuiseries intérieures :  
entreprise Glemaud (93 254 €)
- cloisons, isolation :  
entreprise CCIP Larribeau (102 377 €)

#### Fin mai / fin juin :

- plafonds suspendus :  
entreprise Sarl Multifaces (17 023 €)
- chauffage / plomberie :  
entreprise Oger Rousseau (147 265 €)
- revêtements des sols :  
entreprise Lbs carrelage (68 869 €)
- peinture : entreprise Osmose (21 114 €)
- électricité et pose des luminaires :  
entreprise Eiffage Energie (84 324 €)

#### Fin juin :

- espaces verts / clôtures :  
entreprise IdVerde (34 198 €)

Montant aménagement :

568 428 €TTC

## Plan Local d'Urbanisme : modification n°6

Le coefficient d'occupation du sol (COS) et la superficie minimale de terrain constructible ont été supprimés par la loi ALUR du 27 mars 2014.

Jusqu'alors, le règlement du PLU de Treillières s'organisait autour du COS qui permettait une régulation harmonieuse de la densification de l'habitat. Une modification du PLU est donc lancée pour rééquilibrer notre règlement. Son objectif est de :

- réguler la densité de l'habitat,
- prendre en compte la sécurité face à la multiplication des accès,
- maîtriser l'urbanisation en second rideau au regard de son impact sur les réseaux, les services et sur l'imperméabilisation des sols,
- traduire le schéma directeur d'assainissement pluvial dans le règlement.

Le public est invité à prendre connaissance de l'enquête publique correspondante qui aura lieu courant mai – juin et durera un mois.

Un dossier de modification ainsi qu'un registre d'observations seront à la disposition des habitants, à l'accueil de la Mairie. Les dates d'enquête et de permanence du commissaire enquêteur seront disponibles très prochainement sur le site internet de la commune et affichées en mairie.

**Par arrêté du 14 avril 2015, Yvon Lerat, président du territoire d'Erdre et Gesvres, a prescrit la modification n°6 du PLU de Treillières.**

## Transport scolaire 2015-2016 : S'inscrire dès aujourd'hui



**Les inscriptions au transport scolaire de vos enfants sont ouvertes pour la prochaine rentrée de septembre. Les dossiers devront être remis à la communauté de communes avant le 19 juin prochain.**

→ **Pour une première inscription**, les dossiers sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr). Les nouvelles inscriptions peuvent impliquer une modification des circuits pour la prochaine rentrée, c'est pourquoi il est nécessaire de retourner le dossier au plus tôt. L'inscription en ligne est possible.

→ **Pour une réinscription**, les dossiers ont été envoyés aux familles concernées, lesquelles n'ont qu'à confirmer ou modifier les informations indiquées, et transmettre le dossier signé. Il est également possible de s'inscrire en ligne grâce à l'identifiant et au mot de passe qui figurent sur le dossier.

Il sera toujours possible d'annuler l'inscription ou de la modifier après le conseil de classe de fin d'année ou avant la rentrée de septembre.

**Pour tout renseignement, contact : service transport de la communauté de communes**

**Tél. 02 28 02 22 33 ou sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)**

### Tarifs : création d'une tranche supplémentaire

Les élus communautaires treilliérains de la majorité en commission finances Erdre et Gesvres et en conseil communautaire du 8 avril dernier ont souhaité, fort de la pratique communale, que soit étudiée la tarification des transports selon le principe du taux d'effort. En effet, le budget transport scolaire souffre d'un déficit de 115 000 € qui, associé à une baisse des dotations de l'État, a conduit les élus à décider une hausse de tarif d'en moyenne un euro par mois afin de ne pas impacter trop lourdement le budget des familles. En parallèle, pour plus d'équité et de justice sociale, une tranche supplémentaire du quotient familial a été créée, de façon à aider environ 10 % de familles en plus. Rappelons que le coût total des transports scolaires est financé à hauteur de 83 % par le conseil départemental.

Quotient familial	Tarif 2015 / mois/enfant	Evolution des tarifs 2015/ mois/enfant
De 0 à 600 €	8,80 €/ mois	+ 0,95 €
De 600 à 800 €	13,90 €/ mois	+ 0,90 €
De 800 à 1 000 €	15,00 €/ mois	+ 0,55 €
De 1 000 à 1 200 €	16,20 €/ mois	+ 0,30 €
Plus de 1 200 €	17,60 €/ mois	+ 1,10 €

## ÉCOLE JOSEPH-FRAUD

### Pour de faux



À l'occasion du dernier Salon du livre jeunesse, l'illustratrice Charlotte des Ligneris est intervenue dans les classes de moyenne et grande section pour présenter aux enfants son travail et sa technique d'illustration et répondre à leurs questions. Ensuite, chaque enfant a pioché un papier avec un personnage et un autre avec un lieu et les a dessinés en utilisant sa propre technique. Enfin, les enfants lui ont présenté le livre qu'ils avaient réalisé pour le salon : en s'inspirant de l'ouvrage *Marcel le rêveur*, chacun a choisi le personnage qu'il aimerait être « pour de faux ». Libérant son imagination, chaque élève a décrit son personnage, l'a réalisé et inséré dans son décor en utilisant le dessin, le découpage et différentes techniques de scrapbooking.

Début mai, chaque classe de maternelle a participé à un rallye lecture encadré par une classe de cycle 3. Par petits groupes de trois, les enfants ont découvert les puzzles, devinettes, memory, lectures d'extraits, jeux d'imitation, concoctés par les grands. Ce fut aussi une occasion pour les plus petits de se déplacer et se repérer dans leur grande école.

## Inscriptions

### Matinées d'éveil à La Passerelle

La Passerelle propose un accueil régulier, une matinée par semaine (9h à 12h), pour



**ÉCOLE MATERNELLE**

**LA CHESNAIE**

*Rendez-vous le 13 juin*



Cette année, l'école maternelle de La Chesnaie a eu la chance de participer au Salon du livre jeunesse. Trois classes ont accueilli l'illustratrice nantaise Aude Maurel. Les élèves ont présenté à l'illustratrice leur création : un grand jeu de plateau en bois aux couleurs de Baliverne. Aude Maurel a quant à elle partagé sa passion pour l'illustration en faisant voyager les élèves dans le monde de la création des livres. Un moment de partage très apprécié de tous.

À noter : les inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016 ont commencé. La soirée portes-ouvertes du 30 janvier a été l'occasion pour plus d'une trentaine de familles de venir découvrir ou redécouvrir l'école pour préparer la rentrée de leurs enfants. Au vu de l'augmentation des effectifs, l'école ouvrira sa 6e classe à la rentrée prochaine ! Par ailleurs, l'école maternelle La Chesnaie et l'école élémentaire Alexandre-Vincent s'unissent pour célébrer la fête des écoles, le samedi 13 juin dans la cour de l'élémentaire Alexandre-Vincent.

**ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE**

*Un bel élan de solidarité*



Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le 18 mars dernier, tous les enfants, les enseignants et ATSEM (agent technique spécialisé des écoles maternelles) de l'école s'étaient donnés rendez-vous autour du terrain des sports de Treillières. En effet, une course d'endurance mobilisait les maternelles pendant 10 minutes et les primaires de 15 à 30 minutes.

De nombreux parents étaient venus encourager leurs enfants et certains participaient à la course. Celle-ci, appelée *course pour la vie* avait aussi, en amont, sollicité les familles qui avaient pu effectuer des dons au profit de deux associations : ELA (contre la leucodystrophie) et Ô ma vie, une association qui aide les enfants gravement malades à réaliser leur rêve. Et ce rêve, un élève de CP de l'école Sainte-Thérèse, atteint de leucémie en décembre 2014, va pouvoir le réaliser. Car ce bel élan de solidarité a permis de collecter, pour les deux associations, 2 700 euros.

Un grand merci à tous et rendez-vous l'an prochain.

**ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT**

*Plaisirs de lecture*



Cette année, six classes ont participé au Salon du livre. Deux classes de CP et deux autres de CEI ont préparé la venue de Thierry Dedieu. À travers un parcours littéraire à plusieurs classes, les enfants ont pu produire des œuvres "à la manière de" en s'inspirant des albums documentaires de l'auteur. Cette démarche a notamment permis de maintenir chez les enfants le plaisir de s'appropriier les livres et la lecture, de développer l'accès au sens et à la compréhension, tant en lecture qu'en écriture. En parallèle, Tiphaine Devaux leur a proposé un réseau littéraire, lors de ses animations à l'école. Ces quatre classes ont réalisé des œuvres collectives, présentées ensuite au Salon du livre. Une exposition est depuis installée à l'école, puis sera proposée à la bibliothèque municipale. L'équipe du périscolaire s'est associée à ce projet.

Deux autres classes de CMI et CM2 ont abordé ce salon sous un autre angle : lire du théâtre. Les élèves ont découvert des textes de pièces de théâtre avec Élisabeth Crusson. Ils ont assisté à deux représentations à Héric et à Nantes et ont rencontré un auteur : Nathalie Papin.

les enfants de 2/3 ans non scolarisés, les lundis de janvier à juin 2016. C'est un lieu de socialisation où l'enfant découvre progressivement un rythme de groupe, et prépare en douceur le passage vers l'école maternelle. Le groupe est limité à 12 places, une priorité sera donnée aux enfants les plus âgés.

**Les pré-inscriptions ont lieu les jeudi 21 et mardi 26 mai de 15h30 à 18h30 et le mercredi 27 mai 9h à 12h. Infos au 02 28 07 93 85**



## Une solution de proximité

Trouver des locaux pour installer son entreprise est souvent la première difficulté à laquelle sont confrontés les jeunes chefs d'entreprise. Pour répondre à cette problématique, de nombreuses collectivités locales ont investi dans la construction d'immobilier locatif, qu'il s'agisse d'hôtels d'entreprises ou de pépinières. C'est le cas de la CCEG.



Harold Monnier, Hapco.

Les pépinières, comme leur nom l'indique, accueillent des jeunes pousses, des entreprises de moins de trois ans qui, une fois leur activité suffisamment développée, peuvent voler de leurs propres ailes. « 14 bureaux de 12 à 25 m<sup>2</sup> et 4 ateliers de 130 m<sup>2</sup> chacun sont proposés à la location à des tarifs inférieurs aux prix du marché », explique Perrine Moec, chargée d'animation économique pour la communauté de communes. « Un accompagnement personnalisé et des services partagés font partie de l'offre de la CCEG, sur le parc d'activités Erette-Grand'Haie à Grandchamp-des-Fontaines. » Des espaces équipés, un environnement professionnel, un réseau de créateurs d'entreprises, c'est tout un espace d'accueil et de conseils qui est à la disposition des entrepreneurs pour accompagner le démarrage de leur entreprise et contribuer à leur réussite. Harold Monnier, qui développe Hapco – des solutions écologiques pour l'habitat – en fait partie : « J'ai fait naître ma petite entreprise à mon domicile et j'apprécie les avantages

de cet hôtel d'entreprises, comme de bénéficier d'un accompagnement individualisé tant sur le plan juridique que comptable. De plus, la situation du parc est idéale, à proximité des axes routiers ». Accélérer la croissance des entreprises, leur permettre de grandir dans des locaux aménagés sans alourdir leurs charges, c'est l'équation de la réussite suggérée par la CCEG, qui propose par ailleurs un Day office : il s'agit d'un bureau pour une journée ou une demi-journée, pour permettre aux entreprises de recevoir leurs clients, en bénéficiant d'une connexion en haut débit.

Aujourd'hui, des ateliers et des bureaux sont disponibles.  
 Infos au 02 40 12 32 91,  
 par mail [economie@cceg.fr](mailto:economie@cceg.fr)

### Ateliers de la création

Experts comptables, banques, notaires, avocats, chambres consulaires, assurances, Pôle Emploi mais aussi de nombreuses structures d'accompagnement dédiées à la création seront réunis en un seul lieu pour apporter conseils et informations et donner les clés indispensables au lancement de son entreprise. Rendez-vous le mercredi 3 juin à l'espace des Bruyères à Héric, de 13h30 à 18h, pour donner vie à son projet.

**Infos auprès d'Initiative Loire-Atlantique Nord,**  
 tél. 02 40 12 32 91,  
[www.initiativeloireatlantiquenord.fr](http://www.initiativeloireatlantiquenord.fr)  
 ou [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

L'ensemble des élus de Treillières s'associe à la douleur de la famille de Joseph Testard, vice-président d'Erdre et Gesvres, décédé le 21 avril dernier. « Un homme de conviction qui avait le sens des responsabilités. »

**Catherine Henry a été désignée conseillère communautaire lors du conseil du 4 mars, en remplacement de Catherine Renaudeau.**



# Mobilisons les énergies

**Constater et déplorer tous les jours les maux de la planète et s'en tenir chaque jour un peu plus responsable. Suffisamment responsable pour considérer le développement durable comme une condition *sine qua non* au déploiement des énergies renouvelables. À l'image de la conférence organisée le 30 avril dernier sur la commune et portant sur la transition énergétique, la ville de Treillières s'est saisie des enjeux liés aux consommations d'énergie et à la maîtrise des coûts correspondants. Qu'il s'agisse des logements, des bâtiments publics et même des modes de déplacement, Treillières souhaite franchir un cap en matière de développement durable.**

Le climat au cœur du débat. La lutte contre le réchauffement climatique s'impose comme la priorité des années à venir. Responsables des émissions de gaz à effet de serre, les énergies fossiles vont devoir être contrôlées et faire une part plus large aux énergies renouvelables. C'est le message principal à retenir de la conférence portant sur la transition énergétique, organisé par l'association départementale des maires de Loire-Atlantique, le 30 avril dernier à Treillières. Le député honoraire Serge Poignant a apporté son regard sur le réchauffement climatique. Le journaliste scientifique Michel Chevalet était aux côtés de Joël Guerriau, sénateur maire de Saint-Sébastien-sur-Loire et d'Alain Royer, maire de Treillières. Il a tenu à présenter ce qu'il considère être une « *urgence citoyenne : celle visant à repenser notre conception de l'habitat, en prenant en compte son impact sur l'environnement.* »

## Réduire les consommations

À travers leur patrimoine – les bâtiments, l'éclairage public, les flottes municipales – et les activités de leurs services, les communes représentent 10 % de la consommation énergétique finale en France, et provoquent 12 % des émissions de gaz à effet de serre. Selon une étude de l'ADEME, les collectivités territoriales dépensent 36 € par habitant et par an pour chauffer ou éclairer leurs bâtiments, les voies publiques, et faire rouler leurs véhicules. Si ces collectivités disposent, c'est une évidence, de leviers d'actions forts pour réduire les consommations d'énergie, la plupart des communes de moins de 10 000 habitants manquent de moyens humains et financiers pour conduire cette démarche de maîtrise énergétique. Pour autant, le principe d'un service en énergie partagé (CEP) émerge depuis quelques années. Il s'agit d'un service de proximité mutualisé rendu possible par l'appui d'un technicien spécialisé.



## Des gisements d'économie



Maximilien Aspee est ainsi chargé de mission énergie climat sur le territoire Erdre et Gesvres, il intervient auprès des communes qui adhèrent à ce CEP. « *Ma mission consiste principalement à montrer du doigt les*

*gisements d'économie existants pour encourager les communes à réduire les dépenses énergétiques. Je m'appuie pour cela sur le suivi des consommations, l'analyse du coût du patrimoine communal, ce qui me permet de détecter des anomalies de consommation.* » Ainsi, la mission de Maximilien Aspee, technicien mutualisé entre sept communes, correspond à deux jours par mois consacrés à accompagner Treillières dans la gestion des énergies, des bâtiments de la commune, de son éclairage public et de ses véhicules. Alain Royer, le maire, le précise : « *Progressivement, un plan d'actions va être mis en place, il préconise des solutions le plus souvent simples et de bon sens, rapidement rentables, qui peuvent avoir un impact bénéfique sur la facture énergétique globale, notamment des équipements publics.* »

## Bâtiments énergivores ciblés

Bien souvent, les élus sont surpris des résultats et prennent conscience

du potentiel d'économies sur le fonctionnement de leur collectivité. En outre, ce CEP prévoit la sensibilisation des élus, des équipes techniques et des acteurs locaux, notamment associatifs, à la maîtrise des énergies. Pour proposer un plan d'action efficace, la ville de Treillières a choisi l'an dernier d'avoir recours à un conseil en orientation énergétique (COE) en faisant appel au bureau d'études Akajoule, comme l'explique Guillaume Fattet, technicien d'étude thermique : « *sur Treillières, nous avons analysé un parc de 23 bâtiments publics et ciblé les éléments les plus énergivores. Cet inventaire nous a permis de dresser un tableau de bord énergétique qui doit servir de base au plan d'économie proposé. Pour certains équipements, des investissements – amélioration du bâti et des systèmes, changement d'énergie – sont nécessaires, mais peuvent générer à moyen terme environ 30% d'économies.* »

### Repères

→ La température moyenne de la planète a **augmenté de 0,6°C au XX<sup>e</sup> siècle**, et de 1°C en France.

→ Entre 1970 et 2000, la consommation d'énergie mondiale a doublé. Elle doublera à nouveau d'ici à 2050.



Philippe Lebastard, adjoint au maire délégué à l'urbanisme

## Adopter des comportements responsables

« Nous devons réduire nos consommations d'énergie, c'est une "urgence citoyenne". Treillières s'est engagée dès l'an dernier vers des modes de consommation plus sobres, notamment sur l'éclairage public. Pour entamer ce virage important vers la transition énergétique, nous avons souhaité au préalable établir un état des lieux pour construire un plan d'actions efficace\*. Il ne s'agit pas pour le moment de corriger les erreurs du passé en dépensant des centaines de milliers d'euros dans des travaux de réhabilitation des bâtiments existants, nous n'en avons pas les moyens.

Suite au diagnostic d'Akajoule, nous avons ajusté nos abonnements électriques et économisé plus de 3 000 € TTC/an. Avec les services et le CEP, nous élaborons un programme d'installations d'horloges et de thermostats pour piloter les installations. Un diagnostic de l'éclairage des bâtiments communaux a été réalisé : le renouvellement des lampes se fait maintenant par des matériels plus efficaces et moins consommateurs d'énergie. Tout le monde, moi le premier, souhaiterait aller plus vite, mais rien n'a été fait les années passées, et nous ne voulons pas nous engager tête baissée dans un programme inadapté.

### Impliquer les usagers

Avec la fin des tarifs réglementés de vente de l'électricité, nous allons exiger de notre futur fournisseur une part importante d'énergie d'origine renouvelable. C'est un signe politique fort. Réduire l'impact de nos bâtiments sur l'environnement passe aussi par le réemploi des matériaux. C'est dans cet esprit que nous étudions la possibilité de valoriser l'ancienne école publique qui va être démolie pour la création du nouveau pôle dédié à la petite enfance. Ardoises, pierres, ouvertures et encadrements pourraient ainsi connaître une seconde vie.

Nous souhaitons également impliquer les usagers dans la démarche de sobriété énergétique. Chacun peut contribuer à diminuer la facture pour notre collectivité : prévenir les services en cas de surchauffe ou de sous-chauffe des locaux, ou de fuite d'eau, même minime ; veiller à éteindre les lumières... Les études montrent que ces gestes simples peuvent générer 10 % d'économies. Rappelons-le, l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. »

\*Treillières Infos N°63



## Maisons au naturel



John Debaize cabinet Tektolab.



**Réduire la facture énergétique dans notre habitat est devenu un impératif écologique et économique. Pour ceux qui se lancent dans la construction ou la rénovation d'une maison, cette question en soulève bien d'autres : quel mode de chauffage choisir ? Quel type d'isolation ? Que penser des énergies renouvelables ? Propriétaires et architectes treilliérains exposent ici des alternatives.**

### L'option basse consommation

Une ossature bois à la volumétrie simple et cubique et de forme plutôt compacte avec des espaces ouverts et des surfaces perdues restreintes. Sur le secteur de Vireloup, Samuel Mamet, architecte DPLG, a conçu une maison basse consommation selon une démarche garantissant une haute performance énergétique et environnementale. En respectant la labellisation BBC Effinergie, le professionnel a porté une attention particulière à la qualité et l'épaisseur des isolants thermiques. « *Allier l'esthétisme et l'écologie est aujourd'hui possible : récupération des eaux pluviales, géothermie, haute perméabilité à l'air...* » : Samuel Mamet s'est spécialisé depuis plus de dix ans dans ce type de construction, « *qui permet de diviser par trois la consommation énergétique des bâtiments neufs. En matière d'habitat durable, il existe une véritable prise de conscience des particuliers, même si les constructions actuelles privilégient encore trop la surface habitable au détriment de la performance.* »

### Passive, mais active en économies

Une centaine d'euros de chauffage par an, c'est le défi atteint par John Debaize, créateur du cabinet Tektolab, et concepteur de sa propre maison, à Treillières. Son pari était simple en apparence :

« *faire l'économie des systèmes de chauffage, en privilégiant une enveloppe performante, étanche à l'air mais perméable à la vapeur d'eau et utilisant majoritairement des matériaux écologiques.* » Une généreuse baie vitrée bien orientée, un revêtement bois naturel sans traitement, une isolation laine minérale haute densité : l'ouvrage contemporain, sain et lumineux, est une version passive de l'habitat. Moins de consommation, plus de confort et en bonus, « *une participation active au développement durable* ». Dans cette maison, il fait naturellement 21°C, même en hiver, grâce à une isolation et une circulation de l'air ajustées. Cette autre manière de construire, John Debaize veut en être le porte-parole : « *c'est un investissement plus important au départ mais avec les économies d'énergie réalisées, le pari naturel est tenu. Surtout lorsque l'on sait que les prix de l'énergie ne sont pas prêts de baisser dans les prochaines années* ».

### Une Maison pour agir

Un quizz, une scénographie intelligente, des panneaux et vidéos pédagogiques... Familles, scolaires et adeptes du développement durable peuvent, jusqu'à juin prochain, visiter cette maison un peu particulière. Conçue en 2009 à l'initiative de Michel Chevalet, journaliste scientifique, Ma maison pour agir est avant tout un outil

pédagogique et concret, d'information et d'explication des enjeux liés aux réglementations thermiques mises en place dans le cadre du Grenelle



de l'environnement. Itinérante, cette maison plutôt ludique a posé ses murs sur le parking de la maison de l'Amitié. « *Son principe est de rendre le plus compréhensible possible les techniques de construction permettant de réduire l'empreinte environnementale de notre habitat* », précise Camille Gambarà, directrice de la communication de La maison abordable. « *Il ne s'agit pas d'une maquette fictive, mais d'une vraie maison habitable, équipée et fonctionnelle, qui peut livrer ses secrets en matière de gain d'énergie* ».

**Pour la visiter : 06 21 27 39 73 ou Marie-Isabelle Jondot (mairie)  
Tél. 02 40 94 61 85**

### Repères

→ L'approvisionnement énergétique de la planète repose à **81 %** sur les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon).

Les réserves de pétrole, de gaz naturel et d'uranium seront largement épuisées avant la fin du XXI<sup>e</sup> siècle

→ Depuis 2005, le prix de l'énergie (électricité, gaz, fioul)

**a augmenté de plus de 36 %**

## 3 QUESTIONS À MICHEL CHEVALET

Journaliste scientifique



### Adapter son logement aux normes écologiques est-il à la portée de tous ?

Déjà, rappelons que la transition écologique n'est pas un effet de mode. En France, le secteur du bâtiment est celui qui consomme le plus d'énergie parmi tous les secteurs économiques : c'est 70 millions de tonnes d'équivalent pétrole. Sur de simples actions de sobriété, nos factures peuvent être rapidement diminuées.

### Oui, mais comment faut-il agir ?

Analysez votre habitat et mesurez déjà vous-même les déperditions d'énergie, par le toit, les fenêtres notamment. Une caméra thermique suffit pour s'en rendre compte. Leur prix est abordable et cela vaut n'importe quelle expertise écologique, qui peut parfois coûter des fortunes.

### Quel est selon vous le principal point noir de nos habitations ?

Les fuites d'air liées à une mauvaise isolation. Prenons une maison d'environ 120 m<sup>2</sup>, mal isolée : la déperdition de chaleur est équivalente à un trou de 40 cm sur 40 cm qui resterait en permanence ouvert. Rendez-vous compte ! Et en été, le phénomène est inverse. Mal isolée, la maison chauffe, le confort est limité.

### Un dernier conseil ?

Il existe une multitude de sites et d'organismes publics traitant du développement durable appliqué à l'habitat. J'encourage chacun à prendre le temps de s'informer.

### Isolation, chauffage, rénovation... Des aides existent

Un programme d'intérêt général permet de bénéficier de conseils techniques gratuits et des aides financières pour permettre de réaliser vos travaux d'économie d'énergie. Le centre de l'habitat, qui anime ce programme pour la CCEG, est à votre disposition : tél. 02 40 44 99 44, ou par mail : [pigcceg@centrehabitat44.org](mailto:pigcceg@centrehabitat44.org).

#### En savoir plus :

→ **Diagnostic énergétique des bâtiments, projet de rénovation de votre logement** : [www.ademe.fr/batiment](http://www.ademe.fr/batiment) (rubrique « Aide à la décision – rénover »), et [www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens](http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens)

→ **Comment rénover, comment se chauffer, quelles énergies renouvelables ?** [www.info-energie-paysdelaloire.fr](http://www.info-energie-paysdelaloire.fr)



## La différence, quelle différence ?

Et si la plus belle chose que nous pouvions offrir aux enfants porteurs de handicap, c'était un autre regard ? Pas un regard qui juge ou qui se dérobe mais un regard qui gomme les différences, nous engageant à considérer ces enfants comme des copains comme les autres.



Bien sûr, le handicap existe. Il est physique, il empêche de voir, d'entendre ou de courir. Il est mental, il ralentit, décale. Mais, sur un terrain de loisirs, autour d'un ballon ou d'un jeu de corps, il peut créer du lien. Mobilisé depuis trois ans autour d'un projet intitulé "Acceptation de la différence", le centre de loisirs de Treillières a confié les clefs de la tolérance à une association locale, Un copain comme les autres. Ce copain a d'abord été le fils de Françoise Richard-Tardivel, qui a imaginé un cadre associatif, une bulle, un espace de vie où jeunes valides côtoyaient sans chichi ni a priori d'autres jeunes, moins gâtés par la vie. « Le loisir est ici comme un moyen de dépasser le handicap, de mélanger les regards, de permettre aux enfants de retrouver une vie sociale, des amis, valides ou non, et de s'épanouir grâce à différentes activités. »

### L'échec n'existe pas

À écouter Françoise Richard-Tardivel, tout en observant cet atelier portant sur le sport adapté, ce mercredi-là salle Kodokan, on arrive à comprendre une chose : c'est notre société qui fabrique cette peur du handicap. La mixité proposée par cette initiative gomme les différences. « Grâce à des intervenants sportifs qui ont osé franchir un pas, ces séances mixtes sont possibles. Toutes les semaines, autour d'activités manuelles, sportives, du jeu d'échecs ou de la poterie, on comprend que les enfants sont capables, que cette mixité est possible. » Même écho enthousiaste du côté des accompagnateurs. Maxime Lerat, responsable du centre de loisirs, l'atteste : « les ateliers sont variés, et les échanges se font de mois en mois plus riches, car les enfants,

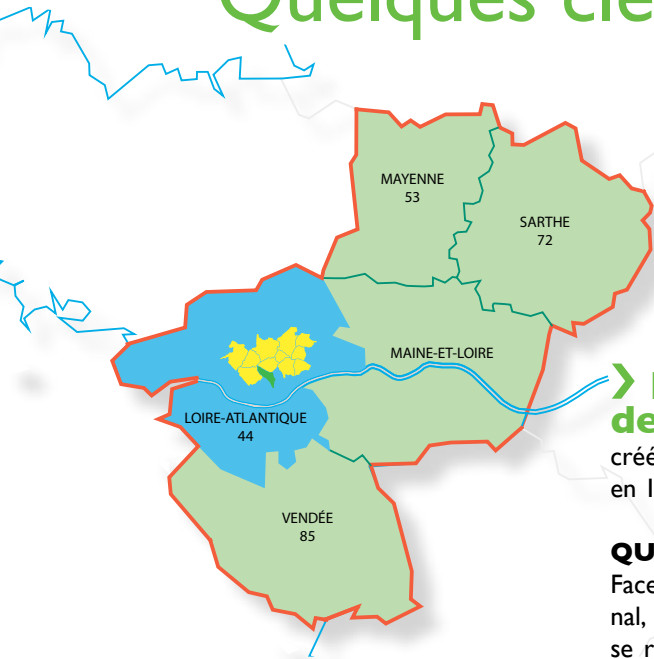
valides et porteurs de handicap, se connaissent et se reconnaissent. Des tabous sont tombés ». Le mois dernier, avec l'appui des Céméa, des images ont été tournées avec ces groupes dynamiques, l'objectif est ensuite de créer un outil de formation destiné aux animateurs, pour les sensibiliser au handicap. Ainsi, durant ce temps d'échange, l'échec ou la compétition n'existent pas. Dans la salle, Thomas Lemerle, coach sportif spécialisé dans les animations autour du handicap, ne dissimule pas sa satisfaction : « ces expériences sont de formidables moteurs. Dans le jeu, des liens se tissent et tout le monde prend du plaisir à se retrouver. »

Pour faire vivre ses activités, l'association cantonale Un copain comme les autres, a besoin de bénévoles. Infos sur le site [www.uncopaincommelesautres.com](http://www.uncopaincommelesautres.com)

### Mail'âge : il reste des places

La construction du Mail'âge arrivera à son terme en septembre prochain. Quelques appartements (T2-T3) réservés aux seniors de plus de 65 ans sont encore disponibles au sein de cet établissement intergénérationnel. Sa particularité réside dans l'aide apportée par une salariée de l'ADMR (Association d'aide à la personne), présente sur les lieux pour un accompagnement quotidien. Par ailleurs, des animations seront également proposées au cœur même de l'établissement. Infos auprès du CCAS de Treillières, Isabelle Retière - Tél. 02 40 94 52 42

# Quelques clefs pour comprendre...



- Commune de Treillières
- Communauté de commune Erdre & Gesvres
- Département de Loire-Atlantique
- Départements composant la Région des Pays de Loire
- Région des Pays de Loire

➤ **Les communes**  
créées par la loi du 14 décembre 1789

**QUELLES COMPÉTENCES ?**  
Les fonctions d'état civil et électorales, l'action sociale (garderies, crèches, foyers de personnes âgées), l'enseignement primaire, la voirie communale, l'assainissement collectif, l'urbanisme, la protection de l'ordre public...  
**MAIS AUSSI...**  
Les actions pour la jeunesse, le mouvement sportif, le soutien aux associations...

**EN FRANCE :** 36 786 communes  
**EN LOIRE-ATLANTIQUE :** 221 communes. Le maire et le conseil municipal sont élus pour 6 ans. À Treillières : Alain Royer (maire), et 28 conseillers municipaux.

À SAVOIR... sur Treillières  
8 391 habitants, 29 km<sup>2</sup>, point culminant à 74 m.

Élections, compétences, territoires... Il n'est pas toujours simple de décrypter l'organisation administrative française. 2015 marque une nouvelle étape dans ce qu'on appelle la réforme territoriale. Une occasion de rappeler succinctement le rôle de nos administrations.

➤ **Les communautés de communes**  
créées par la loi de 1992, renforcée en 1999

**QUELLES COMPÉTENCES ?**  
Face à la densité du maillage communal, les communes ont eu besoin de se regrouper pour exercer certaines compétences comme le traitement des déchets, les transports, le développement économique...  
**MAIS AUSSI...**  
La protection et la mise en valeur de l'environnement, le logement et le cadre de vie...

**EN FRANCE :** 2 358 communautés de communes.  
**EN LOIRE-ATLANTIQUE :** 23 structures intercommunales, Treillières fait partie de la communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG, 12 communes), présidée par Yvon Lerat, pour six ans.

À SAVOIR...  
Chaque commune dispose au minimum d'un siège au sein de la communauté de communes. Treillières dispose de cinq sièges au sein de la CCEG (45 élus).

➤ **Les Départements**  
créés en 1790

**QUELLES COMPÉTENCES ?**  
L'action sociale, l'insertion, les personnes âgées et handicapées, l'aide sociale à l'enfance, les routes départementales et les transports collectifs notamment scolaires, l'enseignement secondaire (collèges)...

**MAIS AUSSI...**  
L'aide au logement, l'aménagement de l'espace, la culture et le patrimoine...

**EN FRANCE :** 101 départements dont 5 départements d'outre-mer.  
**EN LOIRE-ATLANTIQUE :** 31 cantons, assemblée présidée par Philippe Grosvalet.

À SAVOIR...  
Depuis mars 2015 : un homme et une femme pour chaque canton, élus pour six ans. On parle désormais de conseil départemental (et plus de « conseil général »).

➤ **Les Régions**  
créées par la loi du 5 juillet 1972

**QUELLES COMPÉTENCES ?**  
Le développement économique, l'aménagement du territoire, l'éducation (lycées), la formation professionnelle...  
**MAIS AUSSI...**  
Le transport ferroviaire régional, les fonds européens, le patrimoine culturel...

**EN FRANCE :** 26 régions, dont 4 régions d'outre mer.  
**LES PAYS DE LA LOIRE :** 5 départements - la Loire-Atlantique (44), le Maine-et-Loire (49), la Mayenne (53), le Sarthe (72) et la Vendée (85). Assemblée présidée par Jacques Auxiette.

À SAVOIR...  
La réforme territoriale, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, va réduire le nombre de Régions en métropole de 22 à 13. Les Pays de la Loire resteront inchangés. Prochaine élection en décembre 2015.

# Élisa Drion élue au Conseil départemental



Les 22 et 29 mars derniers, les habitants du canton de La Chapelle-sur-Erdre (La Chapelle-sur-Erdre, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Sucé-sur-Erdre, Treillières, Vigneux-de-Bretagne) ont élu deux conseillers départementaux : un binôme femme-homme. Élisa Drion et Erwan Bouvais.

Élisa Drion a 43 ans, mariée et maman de 4 enfants. Elle exerce le métier d'assistante de direction. Elle est adjointe au maire de Treillières depuis 2012, déléguée à la famille et à la solidarité.

## **Élisa Drion, vous êtes désormais conseillère municipale et conseillère départementale. Quel est votre sentiment ?**

C'est d'abord une satisfaction pour le territoire, et d'un point de vue personnel, je suis heureuse de pouvoir poursuivre mon engagement citoyen, à l'échelle cette fois-ci de la Loire-Atlantique. J'ai conscience des responsabilités et de l'attente qu'une telle élection suscite.

## **Il y a quelques temps, l'avenir des Départements s'était clairement posé.**

Oui, et nous sommes toujours dans l'expectative, obligés de nous adapter aux décisions de l'État en matière de répartitions des compétences. Si les contours des prérogatives des Départements restent flous, mon engagement est quant à lui total.

## **Comment comptez-vous faire pour défendre vos idées à l'échelon départemental ?**

Cette majorité départementale est toute relative et je pense qu'elle doit

compter sur les idées de tous, conseillers de la majorité et de l'opposition. Malheureusement, d'ores et déjà, nous pouvons douter de l'esprit démocratique de la majorité puisqu'avec 32 sièges obtenus contre 30 pour notre groupe, aucun poste de vice-présidence n'a été proposé au groupe Démocratie 44 sur les 15 vice-présidents élus. Offrir une véritable vision départementale est un projet avant tout collectif, et je compte bien apporter mon expérience du terrain et proposer des nouvelles alternatives.

## **Dans quel domaine allez-vous œuvrer ?**

Au sein de ce nouveau conseil départemental, je suis rattachée à la commission sociale. Accompagnement des personnes âgées, handicapées, aide au répit, maintien à domicile : je serai vigilante pour appuyer les projets qui nous paraissent utiles pour le canton que je représente.

## **Ce mandat remet-il en cause votre investissement treilliérais ?**

Non, par contre, comme je l'avais indiqué lors de la campagne, en accord avec le maire Alain Royer, je démissionnerai de mon poste d'adjointe pour rester uniquement conseillère municipale. Cette décision sera effective en septembre, le temps de poursuivre les projets majeurs entrepris pour Treillières. Le multi-accueil et le projet de logements intergénérationnels de la SAMO en font partie.

## **Quel est votre état d'esprit à l'aube de ce nouveau mandat ?**

Je suis animée par la volonté de servir nos concitoyens, dans le respect absolu de l'intérêt général, en favorisant les investissements qui créent de l'emploi, notamment. Il n'est pas question de m'installer dans un fauteuil mais au contraire d'être active, et utile au quotidien.



## LES PIEDS MARQUENT DES POINGS



Sur le ring ce soir-là, il y avait des jeunes pousses prometteuses, quelques seniors aguerris, d'autres en mode loisirs, c'est ce qui fait la richesse de l'atelier boxe française. « *Nous avons environ 90 adhérents dans cette discipline* », rappelle Patrice Bertrand, coach et fondateur du Tekniki-ska savate club de Treillières. Cet ancien sportif de haut niveau est plutôt fier de l'ambiance générale : « *femmes et hommes se donnent à fond, Antoine et Augustin ont même défendu avec brio les couleurs du club au championnat de France ouest, le mois dernier* ». Notons aussi l'investissement d'Hélène Lelant, ancienne championne du monde,

TEKNIKSI-SKA SAVATE CLUB DE TREILLIÈRES

À noter une rencontre régionale de savate boxe française, le 31 juillet salle Athena. Contact : tkclub@hotmail.fr www.tkclub.fr

catégorie assauts. Kick-boxing, fitness boxing – « *une discipline de boxe esthétique qui attire beaucoup les pratiquantes femmes* » – complète l'offre de ce club qui mêle plaisir sur le ring et quête de résultats. Patrice Bertrand propose aussi quelques stages multi martial pour « *créer une ouverture vers d'autres disciplines* ». Il insiste : « *L'état d'esprit, c'est être plus partenaire qu'adversaire.* »

## AÎNÉS BON PIED BON ŒIL



Répondre à la demande d'accompagnement et d'hébergement de la personne âgée, au plus proche de son lieu de vie, est bien le leitmotiv de l'association Les Bruyères, présente dans toute la France. Les Bruyères de Treillières montre à quel point elle est bien ancrée dans son environnement social, en faisant vivre cet "esprit de famille" cher à l'association. « *C'est une réalité, nous essayons au maximum de mobiliser les résidents sur des événements locaux, et de créer ainsi des passerelles et des occasions d'échanges avec les habitants* », raconte Chantal Hardouineau, l'une des animatrices des Bruyères. Témoin de l'investissement

ASSOCIATION LES BRUYÈRES  
Résidence pour personnes âgées,  
18 impasse des Bouvreuils  
Tél. 02 51 77 05 52

général au sein de l'association, « *nous organisons pour la première fois un marché de printemps artisanal : cadres, objets, cabanes à oiseaux...* À partir d'éléments récupérés, un groupe de résidents a bricolé et présentera, le 30 mai prochain, le fruit de son bricolage ». Salon de thé, pêche à la ligne... Pour échanger avec nos aînés, le samedi 30 mai est à inscrire à notre agenda. Entrée libre à la résidence.

## À LA BELLE ÉTOILE



Neptune, Uranus, Jupiter, Venus n'ont quasiment plus de secret pour Patrick Rey, passionné d'astronomie « *depuis toujours* ». L'association pour le développement de l'astronomie à Treillières (Adamms) est un passeport pour les étoiles, « *une façon de comprendre et d'observer le ciel différemment, en repérant les astres, en reconnaissant les planètes et en déchiffrant les cartes du ciel* ». Cours de base en astronomie, utilisation des instruments d'observation, conférences publiques, l'association guide tous publics, notamment les enfants à partir de 12 ans accompagnés. Les cours se

ADAMMS, ASTRONOMIE  
Contact : Patrick Rey  
Tél. 06 08 00 08 68  
rey.patrick.marine@hotmail.fr

déroulent de 19h30 à 21h30, tous les premiers et 3<sup>e</sup> vendredis du mois. « *Il ne faut pas attendre la prochaine éclipse pour s'intéresser aux étoiles, d'ailleurs celle de mars dernier a été gâchée par la météo.* » L'association dispose de différents instruments performants : un télescope Dobson de 254 mm, un solarscope, une lunette Meade de 70 mm et des webcams modifiées...

## Baguettes magiques

Il est cool, le nouveau prof de batterie à Treillières musique. Il dompte son instrument, varie les rythmes du mœlleux au tonique, qu'on se surprend à écouter volontiers. Matthieu Lemarié incarne à lui tout seul l'envie, presque mécanique, de taper sur des fûts. Et pourquoi pas ?



MUSIQUE

Treillières musique dispose d'un nouvel enseignant de la batterie, et tient à ce que cela fasse du bruit. En parfait autodidacte perfectionné au sein de l'école Agostini à Nantes, Matthieu Lemarié a récemment intégré l'association, en apportant sa touche pédagogique, pour les néophytes comme pour les pratiquants plus aguerris. « *Qu'il s'agisse*

*d'enfants qui souhaitent manier les baguettes pour la première fois ou de jeunes adultes disposant déjà de quelques bases, mon intervention peut convenir* ». Bref, le musicien s'adapte autant qu'il tapote, tantôt jazz, rock, soul, funk. Sa formation – Soul way –

est une promotion convaincante de son talent. « *Mes influences sont variées, j'ai été bercé par quelques grands standards qui résistent aujourd'hui : d'ailleurs, dans les écoles où j'enseigne, certains jeunes musiciens évoquent encore U2, AC/DC... Les temps changent, les musiques restent* ». Qu'à cela ne tienne, Matthieu Lemarié entend avant tout distiller une « *culture générale de la batterie, transmettre un maximum d'outils et de techniques pour aider les musiciens à faire face à un maximum de genres musicaux.* » Coordination, étude des rythmes, vitesse de jeu, tout sera abordé, pour s'initier, progresser, mais toujours dans le plaisir. « *Jouer fort, lentement, avec des balais ou des baguettes, peu importe... Le tout est de faire aimer la batterie, comme un instrument de percussions finalement accessible à tous.* »

### TREILLIÈRES MUSIQUE

Formation ou éveil musical, ateliers dans plus d'une quinzaine de disciplines, Treillières musique propose une palette musicale très variée. Les réinscriptions sont ouvertes mercredi 24 juin de 17h à 19h à l'espace Simone-de-Beauvoir. À noter les journées portes ouvertes du 6 au 13 juin (planning disponible sur le site <http://tmusic.onlc.fr>) et le spectacle de la classe d'éveil musical, le samedi 13 juin à 11h espace Simone-de-Beauvoir.

## Demoiselles d'honneur

2015 est une belle saison pour le Treillières gymnastique club, la preuve en images avec ces nombreuses distinctions obtenues par les jeunes pousses. La corde, le cerceau, le ballon, les massues et le ruban, ce qu'on appelle communément "les engins" nécessaires à la pratique de cette discipline plaisante, n'ont plus de secrets pour ces jeunes filles. « *Les résultats et l'enthousiasme sont là* », indique Stéphanie Joulie, la trésorière de l'association. En division criterium 2, les gymnastes ont récemment atteint



SPORT

les demi-finales du championnat de France. Prochaines étapes : « *le gala de fin d'année, prévu le 4 juillet, salle Héraclès, et la participation à Treill'air de fête, le 27 juin. Les filles s'investissent notamment pour financer le voyage prévu à Prague, en 2016, afin de participer à l'Euro-*

*gym. Quatre années après le Portugal, c'est un beau projet pour le club* ». L'association compte aujourd'hui 83 adhérents, adeptes de cette pratique faite de danse, d'équilibre et de souplesse.

TREILLIÈRES GYMNASTIQUE RYTHMIQUE - Contact : 06 63 04 01 67 ou 02 40 94 68 35

## Treillières Autrement

## LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Souvenez-vous... le dernier magazine municipal était consacré aux finances de la commune. Il ne vous a sûrement pas échappé que, dans un contexte budgétaire contraint avec les baisses des dotations de l'État, la majorité municipale devait se fixer des priorités.

Et oui... des choix ont été réalisés et ils privilégient, tout au long du mandat, les lourds investissements au profit des besoins essentiels des habitants : l'extension des écoles existantes, un nouveau groupe scolaire, un pôle enfance, des équipements sportifs et culturels, des routes communales rénovées...

La majorité n'en a cependant pas oublié les travaux d'amélioration des bâtiments communaux existants tant en terme d'accessibilité que de rénovation générale et énergétique. Deux millions d'euros y seront consacrés sur les six ans de mandat.

Au moment du débat d'orientation budgétaire, en février dernier, nous avons entendu la demande des élus de l'opposition de supprimer le projet d'extension de la Maison de l'amitié au profit d'une réhabilitation énergétique de l'ensemble sportif Olympie pour un montant de 250 000 € dès cette année.

Ce n'est pas par obstruction systématique que nous n'avons pas retenu cette proposition ni d'ailleurs par indifférence à la préservation de l'environnement – le dossier de ce magazine et les actions menées quotidiennement par notre équipe en sont la preuve – mais essentiellement par bon sens et responsabilité du service public.

Avec la création d'une nouvelle salle à la maison de l'amitié, la collectivité va pouvoir réorganiser les locaux associatifs et par là-même être en mesure d'accueillir, dès la rentrée prochaine, une classe élémentaire supplémentaire à l'école Alexandre-Vincent, si bien entendu l'ouverture est confirmée par l'Académie.

Vous l'aurez compris, priorité a été donnée à l'éducation – plutôt une très bonne chose compte tenu de la qualité des enseignements à l'environnement et au développement durable dispensés dans nos écoles treilliéraines.

[www.treillieresautrement.com](http://www.treillieresautrement.com)

Nous contacter : [treillieresautrement@orange.fr](mailto:treillieresautrement@orange.fr)

## Vivre à Treillières

## LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Qu'en est-il réellement de la politique énergétique de la municipalité ?

Vous l'avez découvert dans le magazine d'information du mois d'octobre 2014, la municipalité de Treillières a décidé de s'engager dans la maîtrise des consommations énergétiques de l'éclairage public et des bâtiments communaux.

Qu'apprenions-nous dans ce magazine ?

Le premier volet, la rénovation de l'éclairage public, avait débuté par la pose de 73 candélabres à LED. La réduction de consommation attendue était de 50%. Aujourd'hui, nous n'avons aucun retour sur la réelle diminution de consommation.

Le deuxième volet portait sur la réduction de consommation des bâtiments communaux. Sur ce point, c'est plus qu'insuffisant. Mis à part quelques ajustements de contrat EDF, rien de consistant n'a réellement été engagé.

Pourtant, un programme de rénovation du complexe Olympie-Kodokan-Athéna a été annoncé aux associations. Il consiste à investir 20.000€ en 2015 puis 70.000€ sur les 5 années suivantes. Cela manque de sérieux quant on connaît le simple coût de rénovation de l'isolation de ce seul complexe : 500.000€ ! Coût auquel il faut ajouter celui de la rénovation des chauffages, ventilation et plomberie pour au moins 200.000€. Un chantier de rénovation énergétique doit avant tout s'intéresser à l'isolation, facteur déterminant pour la diminution des dépenses. Seuls de tels investissements permettront de diminuer l'énergie consommée dans ce complexe qui correspond actuellement à l'équivalent de 60 maisons récentes de 100 m<sup>2</sup> (pour les spécialistes : 286 000 Kwh pour une facture de 21.000€).

Et pour les autres bâtiments de la municipalité comme par exemple la salle Héraclès, l'école Joseph FRAUD ou le système de chauffage d'Alexandre Vincent ? Rien.

Alors nous le demandons solennellement, quelle est la réelle politique de transition énergétique de la municipalité ? Nous sommes conscients de la complexité de ce dossier mais qui doit être géré avant tout par le bon sens. Nous avons besoin collectivement d'une démarche durable, sincère et non encore une fois de plus d'effets de communication. Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais

Le conseiller communautaire du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux

[www.vivreatreillieres.com](http://www.vivreatreillieres.com), [vat@vivreatreillieres.com](mailto:vat@vivreatreillieres.com)

twitter : @Info\_VAT

Prochain conseil municipal, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2015 à 19h30



Séances du 23 mars et du 27 avril 2015

**FINANCES**

**Comptes de gestion 2014 :** Les 29 membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité les comptes de gestion 2014 - budget communal et budget assainissement - établis par le trésorier payeur général.

**Comptes administratifs 2014 :** Le compte administratif du budget communal 2014 a été approuvé à la majorité de 22 voix, pour et 6 voix contre. Concernant le budget assainissement, le compte administratif a été adopté à l'unanimité.

**Budget primitif 2015 :** Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles. Le budget communal qui s'élève à 8 575 766 € en fonctionnement et 6 041 008 € en investissement a été voté à la majorité de 23 voix pour et 6 abstentions. Le budget assainissement (656 750 € en fonctionnement - 1 771 147 € en investissement) a été adopté à l'unanimité des 29 voix.

**Taux d'imposition 2015 :** Les 29 membres du conseil municipal ont décidé à l'unanimité de maintenir les taux des impôts locaux au même niveau qu'en 2014 (taxe d'habitation (TH) : 21,69 %, taxe foncier bâti (FB) : 21,71 %, taxe foncier non bâti (FNB) : 40,23 %.

**Fonds de concours CCEG :** Dans le cadre de l'aménagement du multi-accueil, la communauté de communes d'Erdre et Gesvres, en séance du conseil communautaire du 8 avril 2015, a attribué un fonds de concours de 49 216 € que le conseil municipal a accepté à l'unanimité en séance du 27 avril 2015.



**EMPLOI**

**Création d'un emploi en contrat d'avenir** à temps plein, au sein de la direction famille éducation loisirs, pour faciliter l'insertion professionnelle, et d'un poste de technicien informatique, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, pour assurer le suivi du parc informatique des différents sites de la collectivité, dans l'attente de l'aboutissement d'un schéma de mutualisation avec la communauté de communes d'Erdre et Gesvres : unanimité.

**Autorisation de recrutement occasionnel d'un agent non titulaire,** les jours de présence d'enfants porteurs de handicap, dans une structure municipale d'accueil collectif de mineurs, à compter du 30 mars 2015 : unanimité.

**URBANISME**

**Création d'un service commun d'instruction relatif à l'application du droit des sols :** en réponse au désengagement de l'État qui n'instruira plus, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, les demandes d'autorisations d'urbanisme et les actes relatifs à l'occupation des sols, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la création d'un service

commun d'instruction à la communauté de communes, et en a validé la convention afférente.

**Dénomination de l'impasse qui desservira les deux bâtiments en construction** (constitués de 39 logements, d'une salle communale et d'un multi-accueil) : "La close des genêts" : unanimité.

**Dénomination de l'impasse privée** créée dans le cadre d'un permis d'aménager délivré au lieudit la Renaudière : "La Noë verte" : unanimité.

**Dénomination d'une portion de voie** dans le secteur des Dons, de la Rinçais et du centre-bourg desservant les parcelles YD 163-162-160-161 : "Chemin du Verdet" : unanimité.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Dans le cadre de son soutien à la vie associative locale, le conseil municipal a décidé d'attribuer, à l'unanimité, un montant global **de subventions de fonctionnement aux associations qui s'élève à 52 359,91 € pour 2015.**

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.

## Accessibilité : une marche à franchir

Permettre aux personnes à mobilité réduite d'entrer et de circuler dans votre magasin, c'est non seulement un devoir moral, mais également une obligation, inscrite dans la loi. D'ici au 27 septembre 2015, les établissements ouverts au public devront présenter leur bonne volonté en matière d'accessibilité.



Aller acheter son pain au coin de la rue, prendre le car ou accéder à un local associatif... Les citoyens handicapés sont parfois les premiers à constater les lacunes de certains établissements en matière de mise aux normes. En 2005, la loi sur l'égalité des chances posait pourtant le principe d'une accessibilité pour tous aux lieux accueillant du public : commerces, écoles, institutions, cabinets médicaux, transports... Dix ans plus tard, une ordonnance précise que tous les propriétaires ou gestionnaires d'un établissement recevant du public doivent, si une mise aux normes de l'espace en question est nécessaire, proposer un agenda d'accessibilité programmé : un Ad'ap, dans le jargon.

### Un délai de trois ans

Une porte à ouvrir, un couloir trop étroit... Autant d'obstacles qui rendent un commerce difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Si les services publics les plus importants sont concernés en premier chef, les petits commerces et les cabinets médicaux pourront, quant à eux, se mettre aux normes dans un délai de trois ans. En contrepartie, les responsables des établissements doivent signer à la préfecture cet Ad'ap, où seront prévus et échelonnés les travaux à effectuer. Durant cette période, l'idée est de mieux accompagner les gérants des établissements, pour s'assurer que les travaux sont faits au fur et à mesure, et

« ne pas reproduire l'erreur de la loi de 2005 » précise-t-on du côté de l'Association des paralysés de France (APF). « Les précédents propriétaires avaient pensé à une largeur minimale afin de permettre la circulation par des portes coulissantes, », se réjouit Anne Pinard, gérante du tabac presse de Treillières. « C'est sûr qu'il faut penser à beaucoup de choses, notamment de prévoir un éclairage suffisamment efficace pour que les personnes malvoyantes puissent aisément se diriger et choisir leurs produits ».

**Informations concernant cet agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) disponible sur [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr) ; conseils et informations techniques sur [www.nantesstnazaire.cci.fr](http://www.nantesstnazaire.cci.fr)**

### C'est dit...

« L'accessibilité ne concerne pas seulement les personnes en fauteuils roulants, mais tout citoyen éprouvant des difficultés à se déplacer, comme les personnes âgées, ou les personnes malvoyantes. Jeunes ou moins jeunes, nous sommes tous en situation de handicap potentiel ou avéré. Améliorer la qualité de l'accès, c'est faciliter l'usage pour tous des services quotidiens, c'est aussi pour les commerçants une occasion d'augmenter le nombre de clients. »

Thierry Gicquel, conseiller municipal délégué à la vie associative, au commerce et à l'artisanat.

### ÉVÉNEMENT COMMERCIAL

#### Grand jeu Fête des mères

Jusqu'au 31 mai, tous les habitants sont invités à venir déposer, chez tous les commerçants et artisans participant à cette opération, un bulletin dans l'urne AGTE, association Grandchamp-des-Fontaines) Treillières entreprises. De nombreux lots sont en jeu, et les gagnants seront conviés à une soirée...



## ET MAINTENANT LE CAPRICORNE

Si le frelon asiatique constitue une espèce nuisible désormais identifiée du grand public, voilà que les services de l'État informent les habitants sur la prolifération, néfaste pour l'environnement, du capricorne asiatique. Ce coléoptère originaire d'Asie n'est pas dangereux pour l'homme, il ne pique pas et n'a pas de venin, mais il occasionne de très gros dégâts sur les arbres feuillus, d'où la mise en place par les autorités de l'État de mesures d'éradication.



**En cas de détection ou de suspicion de cet insecte, il est recommandé d'informer sans délai le service régional de l'alimentation, à Nantes, au 02 72 74 71 20**

## ENQUÊTES

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise actuellement, et jusqu'au mois d'octobre prochain, une étude portant sur la formation et la qualification professionnelle. Cette enquête est menée auprès d'un échantillon de 45 000 personnes, tirées au hasard.

Par ailleurs, une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie est menée depuis le 4 mai. Elle durera jusqu'au 27 juin prochain.

**À savoir :** les enquêteurs sont munis d'une carte officielle d'accréditation, il est recommandé aux foyers contactés de vérifier cette pièce obligatoire, en cas d'enquête à leur domicile.

## ASSISTANCE RÉPARATION FUITES : VIGILANCE

Des entreprises privées proposent régulièrement par courrier des contrats "assistance réparation fuites" : ces démarches commerciales n'émanent pas du service public d'alimentation en eau potable, Atlantic'eau. Si chacun est libre de souscrire un contrat de ce type pour son réseau privatif, il est recommandé aux habitants d'évaluer l'intérêt qu'il peut représenter pour son installation, en se renseignant précisément sur la couverture du contrat.

**À savoir :** un plafonnement du montant des factures en cas de surconsommation consécutive à une fuite non décelable est déjà, sous certaines conditions, prévu par la loi Warsmann votée en 2011.

## ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pour répondre aux besoins urgents de la population treilliéraine. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

**CCAS** de Treillières  
Tél. 02 40 94 52 42

## SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15  
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

## CABINETS INFIRMIERS

- Sylvie Brière et Julie-Anne Gauthier, 2 rue Nicolas-Boileau  
Tél. 02 40 77 81 96
- Marie-Anne Viaud, Karine Gicquel, Brigitte Boussard, Pascale Nogue  
13 rue du Bois Guitton  
Tél. 02 40 94 53 77

## OSTHÉOPATHES

- Hervé Fantuzzi, 2 rue Nicolas Boileau  
Tél. 02 51 77 00 03
- Vanessa Petitfils, 58 rue de la mairie  
Tél. 02 51 77 02 54
- Pierre-Baptiste Taupin, 19 rue de Rennes.  
Tél. 06 81 96 39 72

## DÉCHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h  
Mardi et jeudi : 14h à 18h  
Samedi : 9h à 18h  
Tél. 02 51 12 10 42

Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

## Permanences

Le **CLIC** Informations pour les personnes âgées. Tous les lundis de 9h à 12h au CCAS  
Tél. 02 28 02 25 45  
(bureau face à l'accueil)

**Psychologue de l'école des parents.** Espace social enfance, de 15h à 18h, sur RDV  
au 02 40 16 72 33

Vendredis 29 mai et 19 juin

**Michel Ménard**, député de Loire-Atlantique, sur RDV  
au 02 40 68 70 04  
lundi 15 juin

**Conciliateur de justice** tous les lundis de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

## CAUE

Vendredi 22 mai, de 14h à 16h, sur RDV  
au 02 40 16 72 36

**LE MARCHÉ** chaque jeudi de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

## SERVICE EMPLOI

d'Erdre & Gesvres  
25 rue du Général-de-Gaulle  
44 119 Grandchamp-des-Fontaines  
Tél. 02 51 12 10 94

## POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 26 83 89

## GENDARMERIE

de La Chapelle-sur-Erdre  
Tél. 02 40 72 07 01

## TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24

Taxis de l'Erdre  
Tél. 06 60 87 00 66  
Baudouin taxi  
Tél. 06 14 70 62 33

## LA POSTE

(nouveaux horaires à compter du 1<sup>er</sup> juin)  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le samedi de 9h à 12h

## Ma Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 16h00 à 18h00

Mercredi : 10h00 à 12h00 – 14h00 à 18h00

Jeudi : 10h00 à 12h00

Vendredi : 16h00 à 19h00

Samedi : 10h00 à 12h30 - 14h00 à 16h30

Dimanche : 10h30 à 12h00

12 place de la Liberté - 44119 Treillières

Tél. 02 40 94 61 76

[www.livreetlecture-cccg.net](http://www.livreetlecture-cccg.net)



MAI

**Mardi 19 - 20h30**

**Réunion de Villages** Muzon, la Gréhandière, Garambeau à l'espace Simone-de-Beauvoir

**Mercredi 20 - 15h30**

**Mercredis à histoires** dès 4 ans, à la bibliothèque

**Samedis 23 et 30 - 10h à 13h**

**Visites de Ma maison pour agir**, parking de la Maison de l'amitié



**Samedi 23**

**Concours de pétanque** (doublettes seniors) par Treillières pétanque club, au boulodrome

**Vendredi 29 - 19h**

**Spectacle de trois chorales de l'école Alexandre-Vincent** à l'espace Simone-de-Beauvoir

**Vendredi 29 - 19h**

**Apéro-Lecture «Sentimentalement vôtre»** avec l'auteur grandchampois Laurent Maudet. Ouvert à tous, à la bibliothèque

**Samedi 30 - 14h à 19h**

**Festi'jeu** dans les complexes sportifs

**Samedi 30 - 20h30, dimanche 31 - 15h**

**Représentations théâtrales des ateliers de jeunes.** Par la Cavale, à l'espace Simone-de-Beauvoir

**Jusqu'au 31**

**Grand jeu "fête des mères"** Proposé par l'AGTE

JUIN

**Lundi 1<sup>er</sup> - 18h30**

**Chorales et théâtre de l'école primaire Joseph-Fraud,** à l'espace Simone-de-Beauvoir

**Lundi 1<sup>er</sup> - 19h30**

**Conseil municipal,** salle du Conseil

**Mercredi 3 - 10h**

**Bébés lecteurs** pour 0-3 ans, à la bibliothèque

**Samedi 6 - 9h à 12h**

**Réinscriptions à l'école de danse** salle Kyniska

**Samedi 6 - 14h**

**Finale départementale de district de football** par la Sympho foot Treillières, au stade de la Rinçais

**Samedi 6 et dimanche 7 - 9h à 18h**

**Tournoi de handball** Par le Handball club Treillières, complexes sportifs rue Simone-de-Beauvoir

**Lundi 8 au samedi 13**

**Portes ouvertes de l'école de musique** au 31 rue de la mairie  
Horaires sur le site : [www.tmusic.onlc](http://www.tmusic.onlc)

**Mardi 9 - 20h30**

**Réunion de Villages.** Le verger, Ragon à l'espace Simone-de-Beauvoir.  
Contact : 02 40 94 61 85

**Jeudi 11 - 20h**

**Spectacle fin d'année du collège Le Haut-Gesvres.** À l'espace Simone-de-Beauvoir

**Vendredi 12 - 19h**

**Pièce de théâtre *Le médecin volant de Treillières.*** Par l'école Alexandre-Vincent à l'espace Simone-de-Beauvoir

**Samedi 13**

**Fête des écoles de La Chesnaie et Alexandre-Vincent** organisée par Treillières amicale laïque

**Samedi 13 - 11h**

**Spectacle des petits de Treillières** Musique à l'espace Simone-de-Beauvoir

**Lundi 15 juin - 18h30**

**Spectacle de Théâtre de l'école primaire Joseph Fraud** à l'espace Simone-de-Beauvoir

**Mercredi 17 - 15h30**

**Mercredis à histoires** Dès 4 ans, à la bibliothèque

**Samedi 20**

**Fête de l'école Joseph-Fraud** organisée par Treillières amicale laïque

**Samedi 20 - 13h30 à 18h**

**Tournoi du Treillières badminton club** salle Héraclès.  
Soirée du club, à 19h, salle Kyniska

**Samedi 20 - 17h**

**Concours de Palets** Par le Palet club treilliérain, au terrain stabilisé, rue des sports

**Dimanche 21 - Journée**

**Vide-grenier du Treillières pétanque club,** au boulodrome

**Dimanche 21 - 14h**

**Kermesse de l'école privée Sainte-Thérèse** sur le terrain paroissial rue de la Tortière

**Vendredi 26**

**Concours de pétanque de l'Amicale des retraités de Treillières.** Toute la journée au boulodrome

**Samedi 27**

**Treill'Air de Fête** l'après-midi, rue Simone-de-Beauvoir



Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
Jeudi 4 juin	Jeudi 4 juin
Jeudi 11 juin	
Jeudi 18 juin	Jeudi 18 juin
Jeudi 25 juin	
Jeudi 2 juillet	Jeudi 2 juillet
Jeudi 9 juillet	